

L'histoire de la grammaire.

Quelques ouvrages récents

PAR

J.-CL. CHEVALIER

L'intérêt très vif manifesté pour l'histoire de la grammaire depuis quelques années devient engouement: réflexions de Chomsky et de ses disciples ou de Foucault, études annoncées sur Scaliger et Sanctius ou sur les Idéologues, rééditions de la *Grammaire générale* de Port-Royal et aussi de traités de rhétorique, les *Tropes* de Du Marsais ou les *Figures du Discours* de Pierre Fontanier. Intérêt lié au changement radical du regard posé sur cette histoire. Ce qui intéressait, il y a cinquante ans, un historien de la grammaire comme Ferdinand Brunot, c'était la constitution de la langue d'une époque, l'élaboration de ses normes, la classification des éléments du corpus, la faculté d'observation donc et d'organisation; aussi regardait-il avec méfiance un théoricien comme Ramus, le traitant à la fois de plagiaire et d'aventurier (*Histoire de la Langue française*, II, pp. 151-152), parce qu'en la *Gramere* était systématisée la démarche formelle, tandis qu'il vantait Meigret, fondateur de la «grammaire à la française», pour ce que le *Tretté* fixait l'usage et tranchait dans les difficultés d'emploi.

Or la grammaire, on le souligne aujourd'hui, n'est pas seulement l'ordre immanent à la parole, pas seulement la loi, mais aussi «la discipline qui permet de connaître cette loi» (Foucault, XIV). A ce titre, elle entre dans tout ensemble qui vise à fonder une théorie de la connaissance. Aussi Léo Apostel ayant, dans l'encyclopédie «Logique et connaissance scientifique», à traiter de l'*Epistémologie de la linguistique* consacrait une première partie à exposer les trois modèles du langage définis par Chomsky «non pour eux-mêmes, mais pour retrouver par l'analyse de leur nature logique le processus de la pensée qui leur a donné naissance» (p. 1061). Mais il destinait la deuxième, comme nécessairement, à une *Histoire de la Linguistique*. S'il est en effet exemplaire de proposer la réflexion d'un grand linguiste sur les composantes de la situation de communication et les interprétations

qu'on en peut donner, l'histoire des théories grammaticales permet de développer et même d'articuler cette analyse des processus.

Particulièrement éclairant pour cette théorie de l'objet de connaissance est le mouvement de la Grammaire générale qui domine le XVIII^e siècle, mais est brillamment annoncé par la publication en 1660 d'un livret décisif, parce qu'il constitue

pour l'analyse du langage un nouvel espace épistémologique, un nouveau mode d'apparition des objets grammaticaux, un nouveau statut pour leur analyse, une nouvelle façon de former les concepts (Foucault, XXVI).

la *Grammaire générale et raisonnée* de Lancelot et Arnauld. Aussi l'ouvrage est-il longuement analysé par N. Chomsky, gratifié d'une importante préface de Michel Foucault pour la republication par Paulet Cahen, assis et explicité par un solide ouvrage de Roland Donzé qui, comme le dit Foucault, en «constitue l'analyse la plus approfondie et la mieux documentée».

L'ouvrage de Donzé, très classiquement, situe les traits de la *Grammaire générale* dans l'histoire des idées grammaticales, montre comment Arnauld et Lancelot ont su tirer parti des réflexions que les grammairiens du latin avaient faites sur cette langue, modistes du moyen-âge, mais surtout exégètes des «causes» au XVI^e siècle, ces grands analystes que furent Scaliger et Sanctius et Scioppius qui élaboraient des modèles d'interprétation générale et, pour en expliciter le fonctionnement, un corps d'opérations, comme l'ellipse, la transformation, etc. On voit bien, à lire Donzé, comment la démarche des «causistes», si elle était systématisée, devait conduire à élaborer une problématique portant sur la nature du langage, sa fonction et ses propriétés. Rechercher un ensemble organisé de règles générales sous-tendant un langage, c'est s'astreindre à situer le lieu de ces lois et donc la valeur de l'hypothèse visant des universaux de pensée; il s'agit bien, comme l'écrira, à la fin du mouvement, Thiébaud, en 1802, «de suivre dans les procédés du langage et d'éclairer par là, la marche, le caractère, les développements et le perfectionnement : la raison humaine». C'est s'astreindre à articuler un corps de concepts fondamentaux: une théorie du signe linguistique opposé au signe naturel, une théorie de la proposition rapportée au discours – et c'est là une nouveauté considérable –, une reformulation des parties du discours reliée à une théorie des accidents:

Arnauld et Lancelot (s'inspirant, sans s'expliquer clairement, de la tradition scolastique) nomment *manière de signifier* le mécanisme qui permet à la

pensée articulée en concepts de s'exprimer dans le discours par la distinction des espèces et des propriétés. (Donzé, p. 177)

S'il est permis d'adresser une critique à Roland Donzé, on lui reprocherait volontiers de n'avoir point cherché suffisamment à définir le système de Port-Royal, son organisation profonde:

Elle nous apparaît aujourd'hui, écrit-il p. 175, comme un corps – un peu désarticulé – de définitions plus ou moins cohérentes.

Aussi relève-t-il des «incohérences», des «incertitudes», des «confusions», des «erreurs» même (p. 67). Cela vient apparemment de ce que passages et ouvrages sont confrontés sans plan rigoureux; la *Logique* même de Port-Royal est rapprochée de la *Grammaire générale* au hasard des sujets, tenue pour «un complément d'information» (p. 18) plus que pour une articulation de l'épistémologie. Cela vient surtout de ce que R. Donzé se réfère implicitement à une structure d'interprétation universelle et intemporelle, à une «vérité grammaticale» (p. 112 et aussi p. 155) dont les diverses analyses des grammairiens ne seraient que des approches. Il juge donc constamment en termes de valeur:

Les thèses attachées à l'étude du nom et du pronom présentent, en revanche, plus d'intérêt [que celles qui concernent adverbe, conjonction et interjection]: elles sont une belle illustration des erreurs (plus rarement des découvertes) auxquelles l'analyse conceptuelle conduit le grammairien; elles eurent, du reste, un certain retentissement, et peuvent être considérées comme caractéristiques de tout un courant de la pensée grammaticale française. (Donzé, p. 67)

Tout à l'inverse, Michel Foucault déploie de la *Grammaire générale* le faisceau des raisons conjointes, décèle les axes d'organisation qui permettent de systématiser de prétendus désordres. Remarquant ainsi «le caractère apparemment hétérogène des critères choisis pour expliquer la différence des mots», il note:

Mais à dire vrai cette hétérogénéité n'est telle que si on imagine que les mots doivent être distingués par leur sens; elle disparaît et devient cohérence rigoureuse si on se souvient que les différentes espèces de mots sont autant de manières de signifier. (Foucault, XXI)

Intérêt considérable que le système dégagé soit isomorphe aux lignes de la recherche contemporaine, ordonné de la même façon autour de cette théorie du signe, qui l'éclaire et le limite tout à la fois. Que Chomsky, tendu à résoudre le problème posé par la dualité saussurienne du signifiant et du signifié dans le déroulement de la créativité, se

soit lui aussi attelé à la *Grammaire générale* n'est évidemment pas un hasard; comme le note Foucault, le linguiste américain dessine dans un avenir commun à lui et à Port-Royal le lieu où le langage serait analysé de façon convaincante comme une activité créatrice et non plus comme la somme exhaustible d'éléments discrets et respectivement opposables et substituables; il découvre à Port-Royal la première organisation d'une modification profonde dans la réflexion contemporaine sur le langage; il «l'inscrit dans l'archive de ses transformations». (Foucault, V).

Révolution qui éclate dans une évolution; jusqu'au XVI^e siècle, l'analyse de la langue est logée dans le donné de la langue, elle s'y découpe et le découpe, de proche en proche; mais l'importance accordée aux langues véhiculaires, l'italien, le français, etc., détache le métalangage du langage qu'il étudie et établit par là-même la relativité des structures émergées à un système profond qui en rend compte et qu'on peut réduire aisément en principes. Les conséquences en sont importantes pour l'épistémologie: au lieu qu'on ramène par artifices formels toute langue à la structure unique et fascinante de la langue latine, elle aussi analysée selon des procédures formelles, on recherche les principes de raison qui soient valables pour toutes les langues. Importantes aussi pour la pédagogie: on enseigne la langue à l'enfant non par méthode directe recourant à l'imitation, non par exercices structuraux, comme on le faisait couramment au XVI^e siècle, mais par les principes mêmes; aussi la *Grammaire générale* peut-elle être conçue comme un fascicule de quelques dizaines de pages. Ici analyse des causes et détachement du métalangage se rejoignent pour un résultat décisif: la grammaire est orientée vers deux fins: l'apprentissage des réalisations de discours autorisées par le jeu des principes et des règles, l'apprentissage des mécanismes d'un système de formalisation particulier, tourné de façon privilégiée vers la signification de la pensée.

Si, en genèse, la prise en compte de plusieurs langues était un élément déterminant de la démarche, inversement, pour l'exposition du système, il suffit d'un seul langage; pour être raisonnée, il suffit à la grammaire d'être partiellement générale; quand on rapproche plusieurs langues, comme le font les auteurs de la *Grammaire générale* (français et latin et aussi grec et hébreu), c'est parce que la différence entre l'étage profond des principes et l'étage superficiel des réalisations de discours apparaît plus manifeste, manifeste aussi la pédagogie des transferts d'une langue à l'autre. Non, en outre, que l'on soit indiffé-

rent, comme le prétend Foucault «aux phénomènes de ressemblance ou de filiation» (XI): c'est l'âge classique qui verra naître les premières grandes typologies des langues, qui s'intéressera passionnément aux parlars lointains, le turc ou le chinois; la diversité dégage encore mieux la force rationnelle de l'unité. Prises entre une langue originelle et une idéale langue finale, les langues réellement observées se gonflent dans la prolixité d'une époque qui découvre à la fois sa richesse profuse et la force des longues chaînes de raisons. Pour Foucault, ce dernier aspect est le trait fondamental:

La grammaire générale est fort proche d'une logique qui se proposerait d'étudier non pas tellement les règles des raisonnements valables que «les principales opérations de l'esprit» telles qu'elles sont à l'œuvre dans toute pensée.

et il en ressort que

la grammaire générale, à la différence de la linguistique, est plus une manière d'envisager une langue que l'analyse d'un objet spécifique qui serait la langue en général. (Foucault, XII)

Il y a là matière à discussion, mais on accordera que l'articulation de la *Grammaire* avec la *Logique*, rédigée en même temps, est essentielle. La Grammaire n'est pas avec la Logique dans un rapport de dépendance ou d'écho (comme c'est le cas chez Ramus dont la *Dialectique* offre la méthode qui permet d'écrire un ouvrage scientifique quelconque), mais de répartition du champ du savoir. Comme la *Logique* est un art de penser, la *Grammaire* est un art de parler, elle est la discipline qui énonce les règles nécessaires à la production du discours. Mais, tandis que pour les grammairiens «causistes», l'organisation grammaticale structure l'organisation de la pensée, pour Port-Royal, elle y renvoie, puisqu'elle est tenue pour un système de représentation; aussi est-il capital que la théorie du signe soit éliminée dans la *Grammaire* et renvoyée à la *Logique*: le signe linguistique est établi comme un rapport complexe entre idées et objets, comme le fait une carte de géographie:

Donner un signe à une idée, c'est se donner une idée dont l'objet sera le représentant de ce qui constituait l'objet de la première idée; l'objet du signe sera substituable et équivalent à l'idée de l'objet signifié. (Foucault, XVII)

Ainsi seront multipliés

les formes et les niveaux de la représentation d'un objet, de manière à

pouvoir l'analyser, le décomposer, le combiner, l'ordonner. (Foucault, XVIII)

Trouve alors une solution la vieille distinction de la *significatio* et de l'*adsignificatio* que les grammairiens du XVI^e siècle faisaient tourner avec inquiétude dans un cercle vicieux. Tout message a une *significatio*, mais la grammaire ordonne les mots selon des prescriptions formelles qui sont indépendantes du sens, qui possèdent une *adsignificatio*. Pour reprendre l'exemple le plus célèbre, *cursus* et *curro* répondent tous les deux au concept «courir», mais, dans le premier cas, on vise une notion, sujet de procès, dans le second, on vise l'acte même qui est mise en œuvre d'un sujet. Mais comment définir les rapports entre le concept «courir» et les concepts afférents à l'action, sinon en les renvoyant les uns aux autres? Port-Royal tente de résoudre le problème en dégageant l'autonomie d'une syntaxe fondée sur le module propositionnel, qui est composé du sujet et du verbe et opère au niveau des structures profondes.

Plusieurs conséquences découlent de cette intuition hardie:

1° les parties du discours doivent être redistribuées. La vieille distinction morpho-syntaxique: mots variables / mots invariables est abandonnée au profit de l'opposition: verbe, mots d'interjection et de conjonction / autres parties (*G. G.* II, I).

2° La syntaxe s'inscrivant à l'intérieur du processus de la représentation est réduite à sa plus simple expression dans la *Grammaire* et renvoyée à la *Logique*. Ce qu'il importe de déterminer, ce sont les schèmes de signification et leurs rapports avec les réalisations de discours; aussi seront étudiées toutes les formes de propositions, simples, complexes et composées, toutes les procédures de transformation (en particulier, le jeu respectif des propositions «incidentes»; Port-Royal est, par exemple, préoccupé par les opérations qui lient le *que* de «L'histoire *que* je t'ai racontée» à celui de: «Pierre explique *qu'*il est parti»). Ainsi il est important de bien dégager les deux propositions sous-jacentes à une réalisation qui n'en comporte apparemment qu'une, comme «Brutus a tué le tyran César»; on comprendra mieux qu'elle répond à deux questions: «Est-ce que Brutus a tué quelqu'un?» et «Est-ce que César était un tyran?» (voir Chomsky, *L. C.*, p. 74)

Cette problématique a été très diversement comprise et exploitée par les disciples de Port-Royal, généralement faussée, tant les préjugés morphologiques sont puissants chez tous les grammairiens qu'obsède le souci positif du corpus: on était d'autant plus attiré à ramener

le système profond au niveau des réalisations de discours qu'on ne disposait pas d'un appareil de formalisation adéquat. Aujourd'hui même où l'appareil mathématique est remarquablement affiné, le problème reste encore mal résolu comme le montre l'évolution, depuis quelques années surtout, de la grammaire générative: on n'a pas encore construit une syntaxe dont les rapports avec les réalisations morpho-syntaxiques de discours seraient clairement définis. Il est donc passionnant de lire sur ce sujet même les réactions de Chomsky et il est heureux qu'un des premiers livres traduits en français soit précisément la *Linguistique cartésienne*.

Au couple Logique-Grammaire privilégié par Foucault, Chomsky préfère le couple Grammaire-Psychologie et il interprète le mouvement cartésien en sorte de s'y inscrire lui-même ouvertement:

... Il serait tout à fait juste de décrire les travaux en cours comme un prolongement de la tradition de la linguistique cartésienne et de la psychologie qui en constitue le fondement. (*L. C.*, p. 111)

Chomsky découvre en effet, dans le grand débat qui oppose la Grammaire philosophique au formalisme hérité des grammaires antécédentes, une esquisse du divorce proclamé par la linguistique contemporaine, d'avec les analyses structuralistes: à des interprétations de fondement mécaniste, associationniste, qui envisagent la production de la parole comme une imitation ou, au mieux, comme une création par *analogie*, qui ramènent les démarches linguistiques à un problème de communication dans lequel les émissions et réceptions ont été préalablement encodées et sont donc justiciables d'une étude par machine, Chomsky et les grammairiens modernes substituent une vision génétique: chaque discours est le résultat d'une novation qui postule, chez le parleur, une capacité créative, laquelle serait innée, d'ordre naturel. Et j'emploie à dessein ce terme parce qu'il nous ramène à l'époque classique. Il court en filigrane que Chomsky accepte les données du problème telles qu'elles sont formulées par la grammaire philosophique, mais que, fondé sur un appareil de formalisation beaucoup plus puissant, il espère réussir là où la Grammaire générale a échoué, réussir à décrire les processus qui permettent de faire de la pensée par l'intermédiaire du langage:

... il me semble que la critique moderne de la «grammaire philosophique» ne touche pas juste. Elle lui reproche généralement sa rationalité excessive, son *a priori* et sa méconnaissance du fait linguistique. Mais il y

a une critique plus sérieuse à faire: la tradition de la grammaire philosophique se limite trop à une simple description des faits – elle est insuffisamment «raisonnée». (*L. C.*, p. 92)

Car la Grammaire philosophique a bien vu la distinction entre une «*Science grammaticale*, antérieure à toutes les langues, parce que ses principes ne supposent que la possibilité des langues [. . .], qu'ils sont d'une vérité éternelle» et un «*art grammatical*, postérieur aux langues, parce que les usages des langues doivent exister avant qu'on les rapporte artificiellement aux principes généraux du Langage» (N. Beauzée, cité in *L. C.*, p. 87), mais, dans la pratique:

en gros, on suppose que la structure profonde est composée de phrases réelles organisées de manière plus simple et plus naturelle, et que les règles d'inversion, d'ellipse et autres, qui permettent de constituer la gamme complète des phrases réelles, agissent sur ces phrases simples et déjà formées. (*L. C.*, p. 94)

Il est remarquable que l'édition du Seuil joigne à la traduction de la *Linguistique cartésienne* un texte assez récent (1967) de Chomsky, *La nature formelle du langage* qui décrit les possibilités d'une grammaire universelle, d'une phonétique universelle, d'une syntaxe universelle formulées en termes abstraits, représentables par des arbres ou des systèmes parenthétiques:

La grammaire d'une langue est un système de règles qui déterminent un certain couplage entre son et sens. Elle consiste en un *composant syntactique*, un *composant sémantique* et un *composant phonologique*. Le composant syntactique définit une certaine classe (infinie) d'objets abstraits (P, S) où P est une *structure profonde* et S une *structure de surface*. La structure profonde contient toute information pertinente à l'interprétation sémantique; la structure de surface toute information pertinente à l'interprétation phonétique. [. . .]. Ainsi, la grammaire prise comme un tout lie les interprétations sémantiques et phonétiques; cette association est médiatisée par les règles du composant syntactique qui définit les structures profonde et de surface couplées. (*L. C.*, p. 138)

Est du même chef posé le problème de l'apprentissage et donc de la pédagogie, problème difficile quand on admet que «le locuteur d'une langue sait beaucoup de choses qu'il n'a pas apprises» (*L. C.*, p. 96); comme le pensait Herbert de Cherbury dans le *De Veritate* publié en 1624, l'expérience pédagogique sera de faire jaillir ou d'activer les principes innés; ces principes ne sont pas l'aboutissement de l'expérience, ils sont les conditions qui rendent l'expérience possible. On est à l'op-

posé des méthodes structuralistes fondées sur un apprentissage par mémorisation de groupements taxinomiques établis empiriquement. Emettre et interpréter sont alors considérés comme deux activités symétriques:

la perception requiert que soit mis en action ce même système génératif qui entre en jeu dans la production du discours; en effet, c'est seulement à partir des règles établies, dont l'ensemble constitue ce système, que sont définis les éléments et leurs relations. Les «lois de production» sous-jacentes doivent, donc, fonctionner dans la perception du discours. N'était sa maîtrise de ces lois, n'était son aptitude à «faire passer dans la réalité une telle possibilité», l'esprit ne parviendrait pas plus à affronter les mécanismes de la parole articulée qu'un aveugle ne serait capable de percevoir les couleurs. (*L. C.*, p. 110)

Le rôle de la pédagogie, c'est, pour «activer» règles et principes, de faire acquérir une technique d'interprétation, de rendre familières la formalisation par modèles génératifs et les possibilités de transformation.

Que de vastes domaines d'investigation s'ouvrent au linguiste, c'est certain: en atteste le foisonnement des descriptions de grammaire générative et l'adaptation qu'on en propose pour l'enseignement. Mais l'ambition de Chomsky est plus vaste et il replace cette démarche méthodologique dans une synthèse de type idéologique. En un vaste mouvement qu'il déploie à partir de Descartes, marqué par Cordemoy, Schlegel, Humboldt et bien d'autres, il situe une philosophie de l'innéisme qui vise à devenir une pragmatique de la liberté. S'il rôde autour d'un platonisme un peu vague, il se réfère plus clairement à Leibnitz («Rien ne peut nous être enseigné dont nous n'ayons déjà l'idée dans l'esprit», cité dans *L. C.*, p. 99); comme les élèves de Beauzée, il ne peut «se dérober aux impressions de cette Logique naturelle qui dirige secrètement, mais irrésistiblement, les esprits droits dans toutes leurs opérations», comme eux, il avouerait volontiers que «la Grammaire générale n'est que l'exposition raisonnée des procédés de cette Logique naturelle» (cité note 110). Ce faisant, il retrouve tous les paradoxes du XVIII^e siècle: cette soumission à la nature est la vraie liberté. La théorie linguistique de la créativité est isomorphique d'une doctrine des droits naturels. A Humboldt, il confronte le Marx des *Manuscrits de 1844*, pour qui l'homme est aliéné dans le travail des machines et ne retrouve sa dignité que par «l'activité libre et consciente», par la «vie productive», confronte aussi le Jean-Jacques du *Discours sur l'origine*

de l'inégalité: l'homme n'est pas seulement une machine, ce qui l'égalerait aux animaux, mais aussi un «agent libre», qui a conscience de cette liberté et peut l'améliorer et doit la conquérir, par la force, s'il en est besoin, sur les tyrans. C'est en une curieuse note 50 que se rejoignent l'auteur des *Structures syntaxiques* et celui du *Libéralisme et ses nouveaux mandarins*, traduit aussi au Seuil la même année.

Ces analyses linguistiques et métaphysiques s'ordonnent autour des règles du parler. Mais la réflexion sur la grammaire philosophique ne pouvait esquiver l'une des composantes principales de la grammaire depuis l'Antiquité, la rhétorique. Du moins a-t-elle reposé les problèmes en les référant aux nouvelles analyses théoriques. Les rééditions du *Traité des Tropes* de Du Marsais et des *Figures du Discours* de Fontanier nous permettent d'en débattre, le premier visant à poser brièvement les principes, le second, un siècle plus tard, à les exploiter dans le cadre d'un discours pédagogique. Réédition souhaitée: tous ceux qui organisent une grammaire de la poésie, comme dit Jakobson, une grammaire du récit, comme dit Todorov, ont relu ces traités. Les questions que l'on pose à Du Marsais et à Fontanier, il faudra les poser aussi à Todorov, à J. Cohen, à G. Genette.

Tropes, et figures en général, se définissent essentiellement par leur capacité à se substituer à quelque chose d'autre – opération qui, en termes de valeur, sera interprétée par l'opposition de l'*écart* et de la *norme*. Avant d'aborder la définition de Fontanier, on relira celle de Du Marsais:

Les FIGURES sont des manières de parler distinguées des autres par une modification particulière, qui fait qu'on les réduit chacune à une espèce à part, et qui les rend ou plus vives, ou plus nobles, ou plus agréables, que les manières de parler qui expriment le même fonds de pensée, sans avoir d'autre modification particulière. (*Des Tropes*, I, art. 1)

Sous le vocabulaire de l'art, on retrouve la distinction entre ce qui est fondamental et ce qui ne l'est pas, entre ce qui ressort des règles générales et ce qui réclame des règles particulières de transformation, entre une abstraction de base qui est le langage «naturel» – on dira, comme Fontanier, «simple et commun» – et une réalisation qui est l'expression artistique. Et comme pour les analyses grammaticales, toute la difficulté vient de ce que l'auteur envisage l'un et l'autre plan en termes de discours et que l'abstraction se voit dotée d'autant de réalité apparente que la réalisation particulière. Plus grave: de façon

générale, il ne sait pas même où situer ce modèle de départ qui demeure à l'état de fiction.

Comment définir alors cette genèse, architecte de la mutation des langages que définit Gérard Genette dans son *Introduction* à Fontanier:

Percevoir un langage, c'est bien nécessairement imaginer, dans le même espace ou dans le même instant, un silence ou un autre langage. (*Introduction*, pp. 12-13)

Comment la définir quand on ne dispose que de discours réalisés et qu'on est dénué des instruments de pensée nécessaires à une telle opération? En la situant aussi métaphoriquement que métaphysiquement, dans l'histoire de l'humanité.

On articulera donc les langages en les fixant à leur origine. On opposera un langage premier, marque du besoin ou de la passion (et on voit passer à travers Fontanier les évocations de Condillac, de Jean-Jacques, de Beauzée) et un langage de raison, langages caractérisés par des schèmes de discours différents et on prétendra parler de «sens primitif» (p. 39). Les Tropes seront donc confondus avec les premiers balbutiements de l'homme:

comme le langage de la parole, ils nous ont été donnés par la nature pour servir à l'expression de nos pensées et de nos sentiments; par conséquent, ils ont la même origine que ce langage et que les langages en général. (*Figures*, p. 157)

Le style est alors tenu pour un «écart», parce qu'il est la reconstitution d'un «état» différent; ainsi, il peut être tenu pour une forme *sensible* de la pensée:

Les Tropes revêtent d'une forme sensible et font comme voir à l'œil, comme toucher au doigt, les idées les plus déliées et les plus abstraites [...], ils donnent au langage, outre cette richesse et cette abondance si merveilleuse, plus de noblesse et plus de dignité, plus de concision et plus d'énergie, plus de clarté et plus de force, et enfin plus d'intérêt et plus d'agrément. (*Figures*, p. 167)

Cela dit, les développements étant aussi métaphoriques que vagues, la notion de l'écart se trouve tout entière livrée à l'intuition. Aussi la figure est-elle tantôt rattachée à la nature (quelle?) tantôt à une théorie de l'ornement.

Mais si les fondements théoriques sont nécessairement incertains, les procédures sont claires et nourries des traditions solides de la grammaire formelle et des progrès apportés par l'âge classique à la

différenciation des concepts. Aussi les deux ouvrages, – et celui de Fontanier surtout, qui profite de l'expérience du XVIII^e siècle, de celle des Idéologues, en particulier –, où sont multipliés les critères opérateurs de substitution et d'association, se révèlent-ils comme de remarquables traités de sémantique qui entrent en distribution complémentaire avec le système des traités de *Synonymes* dont le premier a été, en 1718, celui de l'abbé Girard. Genette montre bien que, par exemple, la distinction établie par Fontanier entre métonymie et synecdoque, qualifiées de tropes par «correspondance» et par «connexion», définit bien la présence ou l'absence d'un rapport d'inclusion entre les deux objets rapprochés et semble plus satisfaisante que le concept moderne de contiguïté (pp. 14–15)

L'élève disposait alors, grâce à ces inventaires, d'un instrument très remarquable de formalisation et d'investigation. Mais une notion ne lui était évidemment pas définie – et ce n'est pas un moindre paradoxe –, celle de texte littéraire, encore moins le rapport entre figures et texte littéraire:

Qu'est que le *Style*? [...] C'est maintenant *l'art de peindre la pensée par tous les moyens que peut fournir une langue*. C'est non pas précisément la réunion de toutes les cinq choses dont nous venons de parler [la diction, l'élocution, la construction, la signification et l'expression], mais quelque chose pourtant d'à-peu-près, qui se les tient asservies et subordonnées, quelque chose qui ne serait rien sans elles, et qui est tout par elles, au moyen de ce qu'il y ajoute de particulier et de caractéristique. (*Figures*, p. 359)

Qu'est-ce que cette réunion d'à-peu-près aux proportions et au choix indéfinis? Il faut certes pour la percevoir être doué d'une «heureuse organisation» (p. 394), être doué d'«imagination et de sensibilité» (p. 360), être doté mystérieusement («par une sorte de magie», p. 360) d'une faculté vibratile d'accordance. On rencontre un des aspects du rousseauisme souligné par J. Starobinski:

La voix de la Nature est d'une telle proximité qu'elle paraît se confondre avec l'intimité personnelle. (*Le Langage*, 1966, p. 145)

L'amateur doit *sentir* que les «figures ne font assurément pas tout le mérite» d'une œuvre (p. 67); il s'écriera avec Fontanier:

Quoi de plus naturel, au reste, que la simplicité? (*Figures*, p. 176)

Mais il *sentira* encore plus que la pente naturelle de la valeur, qui découle de la notion d'écart, c'est d'asseoir la notion de beauté sur la

richesse tropologique, c'est de laisser l'imagination choisir largement dans les figures et la raison ordonner cette richesse. Ce n'est qu'un désir:

Ne semblerait-il pas que cette appréciation n'appartient qu'au goût seul; qu'elle est toute de sentiment et comme d'instinct, et qu'on ne peut guère la réduire en art? C'est difficile, il faut en convenir: mais cependant, si le goût, comme il n'y a point de doute, n'est qu'une raison perfectionnée, où serait l'impossibilité de parvenir à l'éclairer et à le diriger? (*Figures*, p. 235)

Le texte littéraire se définit et se justifie, phénoménologiquement, si l'on ose dire, par la richesse de sa présence: aussi les exemples sont-ils tous empruntés au discours littéraire. Discours parmi d'autres, il devient, dans ce système, privilégié; il est Le Discours, grâce à son absence de définition même. S'il est des lacunes organisatrices, comme le veut Michel Foucault, il apparaît assez sûrement que celle-ci devait avoir une force décisive dans la structuration de la pédagogie occidentale des XIX^e et XX^e siècles.

J.-Cl. Chevalier

PARIS - VINCENNES

Ouvrages cités

- Arnauld et Lancelot, *Grammaire générale et raisonnée*, avec les *Remarques* de Ch. Duclos. Introduction de M. Foucault. Republications Paulet, Paris, 1969.
- J.-Cl. Chevalier, «La Grammaire générale de Port-Royal et la critique moderne», *Langages*, n° 7, septembre 1967, Larousse, Paris.
- *Histoire de la Syntaxe*, La notion de complément (1530–1750), Droz, Genève, 1968.
- N. Chomsky, «De quelques constantes de la théorie linguistique», *Diogenes*, n° 51, 1965, Gallimard, Paris.
- *La linguistique cartésienne*, suivi de *La nature formelle du langage*, Le Seuil, Paris, 1969.
- R. Donzé, *La Grammaire générale et raisonnée de Port-Royal*, Contribution à l'histoire des idées grammaticales en France, Francke, Berne, 1967.
- P. Fontanier, *Les Figures du Discours*, Introduction par Gérard Genette, Flammarion, Paris, 1968.
- *Le Langage*, Actes du XIII^e Congrès des Sociétés de Philosophie de Langue française, Genève, 2-6 août 1966, A la Baconnière, Neuchâtel, 1966
- Logique et connaissance scientifique*, «Encyclopédie de la Pléiade», sous la direction de Jean Piaget, Gallimard, Paris, 1967.

richesse tropologique, c'est de laisser l'imagination choisir largement dans les figures et la raison ordonner cette richesse. Ce n'est qu'un désir:

Ne semblerait-il pas que cette appréciation n'appartient qu'au goût seul; qu'elle est toute de sentiment et comme d'instinct, et qu'on ne peut guère la réduire en art? C'est difficile, il faut en convenir: mais cependant, si le goût, comme il n'y a point de doute, n'est qu'une raison perfectionnée, où serait l'impossibilité de parvenir à l'éclairer et à le diriger? (*Figures*, p. 235)

Le texte littéraire se définit et se justifie, phénoménologiquement, si l'on ose dire, par la richesse de sa présence: aussi les exemples sont-ils tous empruntés au discours littéraire. Discours parmi d'autres, il devient, dans ce système, privilégié; il est Le Discours, grâce à son absence de définition même. S'il est des lacunes organisatrices, comme le veut Michel Foucault, il apparaît assez sûrement que celle-ci devait avoir une force décisive dans la structuration de la pédagogie occidentale des XIX^e et XX^e siècles.

J.-Cl. Chevalier

PARIS - VINCENNES

Ouvrages cités

- Arnauld et Lancelot, *Grammaire générale et raisonnée*, avec les *Remarques* de Ch. Duclos. Introduction de M. Foucault. Republications Paulet, Paris, 1969.
- J.-Cl. Chevalier, «La Grammaire générale de Port-Royal et la critique moderne», *Langages*, n° 7, septembre 1967, Larousse, Paris.
- *Histoire de la Syntaxe*, La notion de complément (1530–1750), Droz, Genève, 1968.
- N. Chomsky, «De quelques constantes de la théorie linguistique», *Diogenes*, n° 51, 1965, Gallimard, Paris.
- *La linguistique cartésienne*, suivi de *La nature formelle du langage*, Le Seuil, Paris, 1969.
- R. Donzé, *La Grammaire générale et raisonnée de Port-Royal*, Contribution à l'histoire des idées grammaticales en France, Francke, Berne, 1967.
- P. Fontanier, *Les Figures du Discours*, Introduction par Gérard Genette, Flammarion, Paris, 1968.
- *Le Langage*, Actes du XIII^e Congrès des Sociétés de Philosophie de Langue française, Genève, 2-6 août 1966, A la Baconnière, Neuchâtel, 1966
- Logique et connaissance scientifique*, «Encyclopédie de la Pléiade», sous la direction de Jean Piaget, Gallimard, Paris, 1967.

Depuis que cet article a été rédigé, d'assez nombreuses publications ont vu le jour; je n'ai pas pu en tenir compte. On notera encore:

H. Aarsleff, *The Study of Language in England 1780-1860*, Princeton, 1967.

– *Directions for Historical Linguistics* (Weinreich, Labor, Herzog), eds. W. P. Lehmann & Y. Malkiel, Un. of Texas, 1968.

K. D. Vitti, «Descartes and Port-Royal in two diverse retrospects», *Rom. Philol.*, 1969, t. 23, n° 1.

Et on ajoutera:

M. Arrivé et J.-Cl. Chevalier, *La Grammaire française*, «Initiation à la Linguistique», A, 3, Paris, Klincksieck, 1970.